



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 8

Rubson LM dry cartridge, all colour

No. FDS : 510367  
V001.1

Révision: 31.05.2015

Date d'impression: 10.10.2019

Remplace la version du: 22.05.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Rubson LM dry cartridge, all colour

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Masse de jointoiement silicone

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

**Informations supplémentaires** EUH208 Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.  
Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

##### Conseil de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**2.3. Autres dangers**

Le processus de durcissement libère de l'acide acétique.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

**3.2. Mélanges****Description chimique générale:**

Masse de jointolement siliconée à 1 C, durcissant à l'acétate (acide)

**Substances de base pour préparations:**

Polydiméthylsiloxane

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

| Substances dangereuses<br>No. CAS          | Numéro CE<br>N°<br>d'enregistrement<br>REACH | Teneur            | Classification  |
|--|--|-------------------|---|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | 247-761-7                                    | >= 0,01- < 0,05 % | Acute Tox. 3; Inhalation<br>H331<br>Acute Tox. 3; Cutané(e)<br>H311<br>Skin Corr. 1B<br>H314<br>Skin Sens. 1<br>H317<br>Aquatic Acute 1<br>H400<br>Acute Tox. 4; Oral(e)<br>H302<br>Aquatic Chronic 1<br>H410<br>Facteur M 10 |

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**

**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

### SECTION 4: Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas de mesures spéciales nécessaires.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection individuel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un endroit frais et sec.

Maintenir les emballages fermés hermétiquement.

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 25 °C

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Masse de jointoiement silicone

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour  
France

| Composant [Substance réglementée]  | ppm | mg/m <sup>3</sup> | Type de valeur                         | Catégorie d'exposition court terme / Remarques | Base réglementaire |
|--|-----|-------------------|--|--|--------------------|
| acide acétique, d'une concentration supérieure a 10 pour cent, en poids, d'acide acétique<br>64-19-7<br>[ACIDE ACÉTIQUE] | 10  | 25                | Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : | Indicatif                                      | ECLTV              |
| acide acétique, d'une concentration supérieure a 10 pour cent, en poids, d'acide acétique<br>64-19-7<br>[ACIDE ACÉTIQUE] | 10  | 25                | Valeur Limite Court Terme              | Limite Indicative                              | FVL                |

#### Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Filtre de combinaison: ABEKP

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

#### Protection des mains:

Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

#### Protection des yeux:

Lunettes de protection

#### Protection du corps:

vêtement de protection approprié

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Aspect                       | liquide<br>Pâte<br>différent, selon la coloration           |
| Odeur<br>seuil olfactif      | caractéristique<br>Il n'y a pas de données / Non applicable |
| pH                           | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Point initial d'ébullition   | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Point d'éclair               | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Température de décomposition | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Pression de vapeur           | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Densité<br>(20 °C (68 °F))   | 1,026 g/cm <sup>3</sup>                                     |
| Densité en vrac              | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Viscosité                    | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Viscosité (cinématique)      | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |
| Propriétés explosives        | Il n'y a pas de données / Non applicable                    |

|   |  |
|---|--|
| Solubilité qualitative<br>(23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau) | Insoluble                                |
| Température de solidification                           | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Point de fusion   | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Inflammabilité  | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Température d'auto-inflammabilité                       | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Limites d'explosivité                                   | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau                   | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Taux d'évaporation                                      | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Densité de vapeur                                       | Il n'y a pas de données / Non applicable |
| Propriétés comburantes                                  | Il n'y a pas de données / Non applicable |

## 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le processus de durcissement libère de l'acide acétique.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Irritation de la peau:

Irritation cutanée primaire: légèrement irritant, pas d'obligation de marquage

#### Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: légèrement irritant, pas d'obligation de marquage

#### Sensibilisation:

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

#### Toxicité inhalative aiguë:

| Substances dangereuses<br>No. CAS          | Valeur<br>type | Valeur    | Parcours<br>d'application | Temps<br>d'expositi<br>on | Espèces | Méthode  |
|--|----------------|-----------|---------------------------|---------------------------|---------|--|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | LC50           | 0,58 mg/l |                           | 4 h                       | rat     | OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity) |

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

| Substances dangereuses<br>No. CAS          | Résultat      | Type de test                       | Espèces       | Méthode |
|--|---------------|------------------------------------|---------------|---------|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | sensibilisant | Test de maximisation sur le cobaye | cochon d'Inde |         |

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

**12.1. Toxicité**

| Substances dangereuses<br>No. CAS          | Valeur type | Valeur      | Nombreuses études toxicologiques | Temps d'exposition | Espèces   | Méthode  |
|--|-------------|-------------|----------------------------------|--------------------|---|--|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | LC50        | 0,036 mg/l  | Fish                             | 96 h               | Oncorhynchus mykiss   | OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)             |
|  | NOEC        | 0,022 mg/l  | Fish                             | 21 Jours           | Oncorhynchus mykiss   | OECD 210 (fish early life stage toxicity test)             |
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | EC50        | 0,42 mg/l   | Daphnia                          | 48 h               | Daphnia magna   | OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test) |
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | EC50        | 0,084 mg/l  | Algae                            | 72 h               | Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus) | OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)          |
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | NOEC        | 0,0016 mg/l | chronic Daphnia                  | 21 Jours           | Daphnia magna   | OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)                |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

| Substances dangereuses<br>No. CAS          | Résultat | Parcours d'application | Dégradabilité | Méthode   |
|--|----------|------------------------|---------------|---|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 |          | aérobie                | 0 %           | OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test) |

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**

| Substances dangereuses<br>No. CAS          | LogKow | Facteur de bioconcentration (BCF) | Temps d'exposition | Espèces | Température | Méthode  |
|--|--------|-----------------------------------|--------------------|---------|-------------|--|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | 2,9    |                                   |                    |         |             | OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method) |

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

| Substances dangereuses<br>N° CAS | PBT/vPvB |
|----------------------------------|----------|
|                                  |          |

|  |   |
|--|---|
| 2-octyl-2H-isothiazole-3-one<br>26530-20-1 | Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB). |
|--|---|

### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

080410

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| Teneur VOC                      | 0,00 % |
| (VOCV 814.018 Ord. sur les COV) |        |

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**Prescriptions/consignes nationales (France):**

|   |   |
|---|---|
| Informations générales:                   | Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:   |
| Préparations dangereuses:                 | Préparations dangereuses :<br>Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.  |
| Protection des travailleurs:              | Hygiène et sécurité au travail:<br>Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail.<br>Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). |
| N° tableau des maladies professionnelles: | 84  |
| Protection de l'environnement:            | Protection de l'environnement:<br>Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).  |

### SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H331 Toxique par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**